



Communiqué de presse

AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Paris, le 06/10/2014

La société **Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France** a décidé d'effectuer un apport complémentaire de 500 000 (cinq cent mille) euros, portant à 1 306 534,10 euros (un million trois cent six mille cinq cent trente-quatre euros et dix centimes) et 5 854 Titres les moyens affectés au contrat de liquidité Crédit Agricole Ile-de-France signé le 12 septembre 2005 avec **Oddo Corporate Finance**.

AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE LIQUIDITE

CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, Société coopérative à capital variable, au capital social de 114 657 668 euros, dont le siège social est situé au 26 quai de la Rapée, identifiée sous le numéro 775 662 615 RCS Paris, représentée par Monsieur Vincent MOURIAUX, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes,

ci-après dénommée l'« Emetteur »,

d'une première part,

Et

ODDO & CIE, société en commandite par actions, au capital de 60 000 000 euros, dont le siège social est situé 12, boulevard de la Madeleine à Paris (75009), immatriculée sous le numéro 652 027 384 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, représentée par Monsieur Christophe Tadié, Gérants, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

ci-après dénommée « Oddo & Cie »,

Et

ODDO CORPORATE FINANCE, société en commandite par actions, au capital de 9 050 000 euros, dont le siège social est situé 12, boulevard de la Madeleine à Paris (75009), immatriculée sous le numéro 317 665 289 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, représentée par Madame Fatine Layt, Président et Associé-Gérant, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

ci-après dénommée l'« Animateur »,

d'une seconde part.

(ensemble dénommés les « Parties » et individuellement une « Partie »)

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Aux termes d'un contrat dénommé « Contrat de Liquidité Crédit Agricole Ile de France » conclu le 12 Septembre 2005 (ci-après le « Contrat »), l'Animateur a été mandatée aux fins d'intervention sur l'Eurolist d'Euronext Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres de l'Emetteur (Code ISIN FR0000045528).

Afin d'augmenter les moyens mis à la disposition de l'Animateur dans le cadre de ses interventions, l'Emetteur souhaite augmenter le montant des apports.

Les parties se sont rapprochées pour signer le présent avenant.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

Article 1 – Augmentation des apports

L'Emetteur s'engage par les présentes, inconditionnellement et irrévocablement, à verser sur le Compte de Liquidité, en numéraire, un montant supplémentaire de 500 000 (cinq cent mille) euros.

Dès réception par Oddo Corporate Finance des fonds décrits dans le paragraphe précédent, le montant total des apports mis à disposition de Oddo Corporate Finance dans le cadre du Contrat se montera à la somme de 1 306 534.10 euros (un million trois cent six mille cinq cent trente-quatre euros et dix centimes).
une quantité de 5 854 (cinq mille huit cent cinquante-quatre) titres.

Article 2 – Effet de l'Avenant

Le présent Avenant a pour seul objet de modifier le montant des apports dans le cadre du Contrat. Toutes les autres dispositions du Contrat demeurent inchangées

L'Emetteur procédera à l'établissement et la diffusion du communiqué informant le marché de la modification des moyens affectés au Contrat.

Le présent Avenant prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 – Confidentialité

Toutes les informations échangées entre les Parties au titre du Contrat sont confidentielles.

Cette exigence ne fait toutefois pas obstacle à ce que, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, des informations soient communiquées aux autorités compétentes, et notamment à l'Autorité des marchés financiers.

* * *
* *
*

Fait à Paris, le 6 Octobre 2014 en trois exemplaires originaux.

**CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE**

Vincent Mouriaux
Directeur Financier

ODDO & CIE

**ODDO
CORPORATE FINANCE**

Christophe Tadié
Gérant

Fatine Layt
Président et Associé-Gérant